

## Projet de réaménagement de la cellule n° 6 au centre de traitement de Stablex

Destinataire : M. Joseph Zayed, président de la Commission du BAPE

---

Objet : Lettre de transmission de documents

---

Expéditeur : Stablex

---

Date de demande des documents : Séance d'audiences publiques - Première partie

---

Date de dépôt des documents : 16 mai 2023

M. le président,

Tel qu'entendu lors des séances d'audiences de la dernière séance d'audiences (11 mai 2023), Stablex remet à la Commission une copie électronique des documents suivants :

- Réponse relative à la demande : Étude qui évalue le bruit résiduel dans le secteur sud est de la cellule 6 projetée (note en bas du tableau 9.8, PR3.1, p.247)  
*Voir page 2 du présent document*
- Superficie touchée par le corridor forestier de la CMM par rapport au site de la cellule 6 projetée  
*Voir pages 2 et 3 du présent document.*

Nous demeurons disponibles si vous avez d'autres questions ou demandes pour notre équipe.

Merci!

Benoit Rompré, ing.  
Directeur Projets majeurs et site  
Stablex Canada inc.

## Réponse relative à la demande : Étude qui évalue le bruit résiduel dans le secteur sud est de la cellule 6 projetée

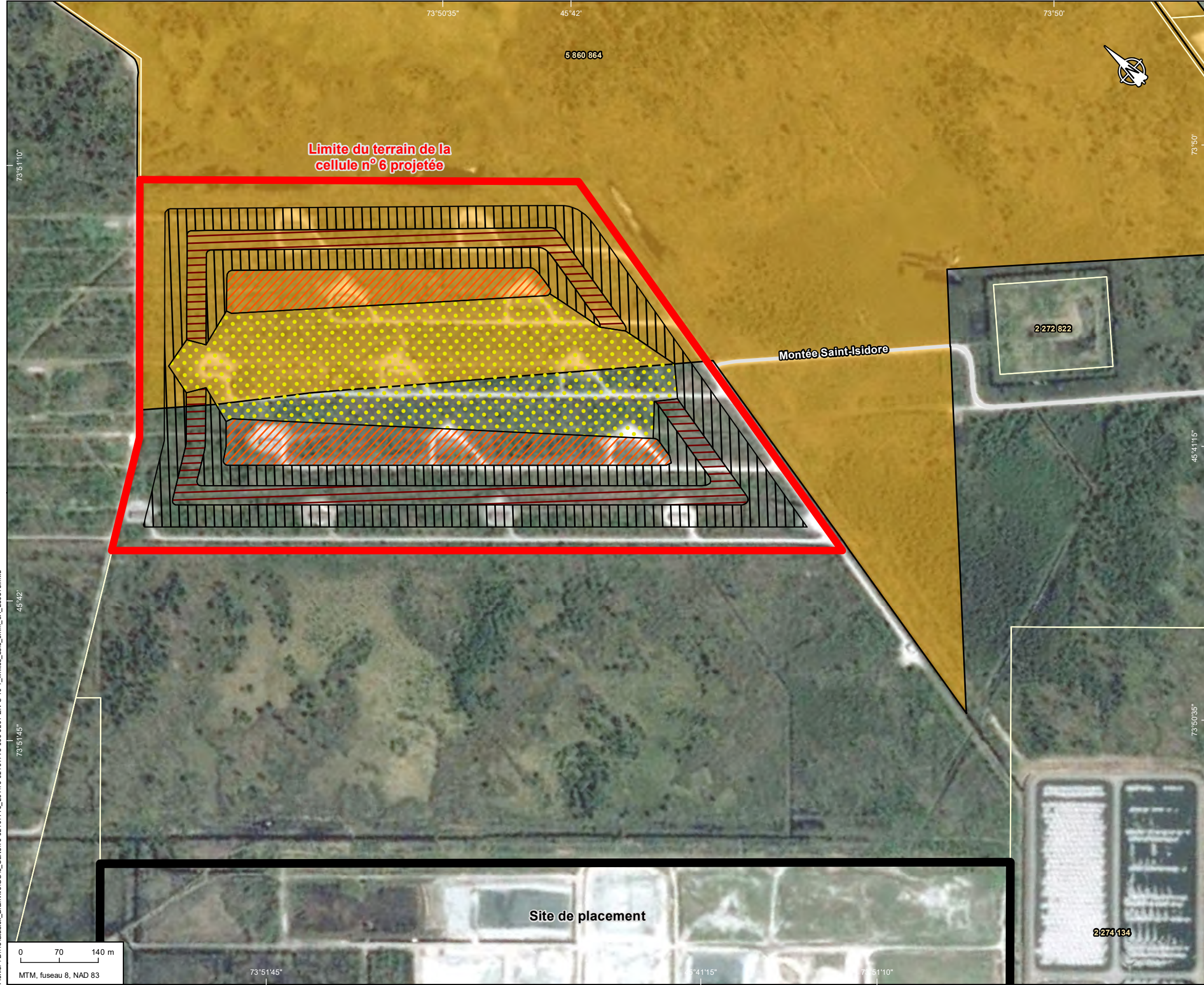
La note en bas du tableau 9-8 dans le document PR3.1 (p. 247) réfère à une recommandation d'évaluer le bruit résiduel dans le secteur sud-est de la cellule 6 projetée. Cette étude n'a pas encore été effectuée, car elle est planifiée avant le début des activités de construction pour établir l'état de référence du bruit résiduel dans le contexte du suivi environnemental prévu. Par conséquent, aucune étude ne peut être déposée pour répondre à cette requête à cette étape du projet.

## Superficie touchée par le corridor forestier de la CMM par rapport au site de la cellule 6 projetée

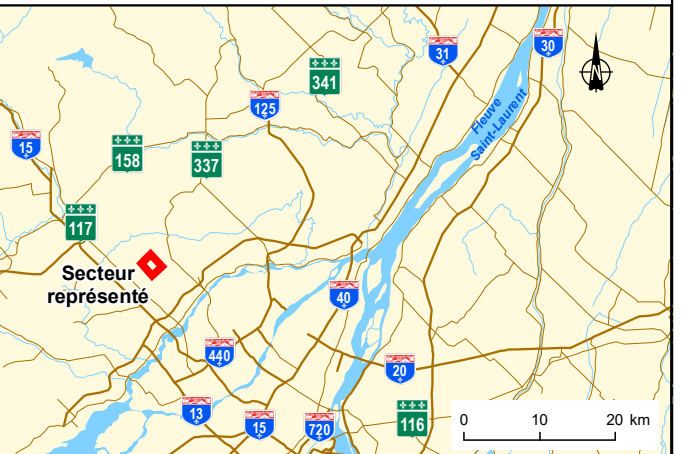
Voici la ventilation de la revégétalisation dans la portion des corridors et boisés métropolitains de la CMM par rapport au site de la cellule 6 projetée :

Type de revégétalisation	Superficie dans les corridors et boisés métropolitains recoupés par le terrain visé pour la cellule no 6 projetée
Végétation arborescente (palier périphérique - pente 2,29 %)	3,7 ha
Végétation arborescente (palier supérieur - pente 4,44 %)	3,7 ha
Végétation arbustive (pente extérieure - 25 %)	9,0 ha
Végétation herbacée (vallée centrale - pente 13 %)	11,3 ha

La carte est jointe ci-après.



- Composantes de projet**
- Limite du terrain de la cellule n° 6 projetée (Approx. 666 000 m<sup>2</sup>)
  - Limite du site de placement
  - Limite de lot
  - 2272801** Numéro de lot
  - Limite des bois et corridors forestiers de la CMM
- Reboisement projeté**
- Végétation arborescente - palier périphérique (pente 2,29%)
  - Végétation arborescente - palier supérieur (pente 4,44%)
  - Végétation arbustive - pente extérieure (25%)
  - Végétation herbacée - vallé centrale (pente 13%)



Réaménagement de la cellule n° 6 du centre de traitement Stablex situé à Blainville, Québec

**Carte 10-1**  
**Limites des bois et corridors forestiers**  
**métropolitains de la Communauté métropolitaine**  
**de Montréal**

**Sources :**  
 Base : Orthophoto, © 2018 Google Satellite, 9 juin 2018  
 Limite du terrain de la cellule no 6 projetée, SNC-Lavalin, 683160-0000-4GDD-0001-03-C01.dwg  
 Réseau routier et ferroviaire : Adresses Québec, MRNF Québec, juin 2018  
 Limites des bois et corridors forestiers : Communauté Métropolitaine de Montréal, décembre 2011  
 Limite de lot, MRNF Québec, Infolot, 2016  
 Cartographie : Englobe

**Mai 2023**

Chargé de projet : C. Lalumière Date : 2023-05-15

Préparé : C. Lalumière Dessiné : J-A. Beaudry Vérifié : C. Lalumière

Serv. Maître	Projet	Sous-Phase	Disc.	Type	Numéro	Rév.
16	02101778-000	0201	EN	C	10-1	0A

Fichier : D:\45\Stablex\_Blainville\GO\3\_Carroi16-02101778\_201116-02101778-000-0201-EN-C-10-1\_Limites\_bois\_cmm\_04\_230515.mxd

